



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	19

Le mercredi 14 juin 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 9 juin 2023

DELIBERATION

N° 111/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danièle GASTALDI.

OBJET :

Modification du plan de
financement relatif à la
réhabilitation de 4 chapelles
dans les hameaux
de Breil-sur-Roya

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, Herbert WOLFERS, Jérôme BOUERI, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Herbert WOLFERS à Isabelle SAUVE, Jérôme BOUERI à Julia BONNET, André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 04/2023 du 11 janvier 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement pour la réhabilitation de quatre chapelles dans les hameaux de Breil-sur-Roya.

Monsieur le Maire propose de modifier le plan de financement, joint à la présente délibération, comme suit :

Le montant de cette opération est de 165 000 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions pour la réhabilitation et la valorisation de quatre chapelles des hameaux de Breil-sur-Roya.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REHABILITATION DE 4 CHAPELLES DANS LES HAMEAUX DE BREIL

DEPENSE :

Montant 165 000 € HT

RECETTES :

DEPARTEMENT 80% 132 000 €
PART COMMUNE 20% 33 000 €

TOTAL TTC : 198 000 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 14 JUIN 2023

Le Maire,



Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20230614-2023_240-DE
Reçu le 19/06/2023



PREFECTURE DE BÈSÈZE

[Handwritten signature]

AYON DE BÈSÈZE - 31100 BÈSÈZE

TEL : 05 61 23 12 12

MAIRIE DE BÈSÈZE
DEPARTEMENT 30

33 000 F
125 000 €

Montant : 125 000 € HT

DEBETEUR :

BENEFICIAIRE :

OBJET : BREVET D'ETAT DE COMPTABLE D'ETAT DES BREVETES D'ETAT DES BREVETES D'ETAT

NUMERO DE BREVET :

